



# Les territoires sont-ils égaux face à la question du financement ?

Table ronde pilotée par l'IEFP  
« la finance pour tous »

Mercredi 13 avril 2016, 14-15h30  
Patrice DAUTEL, DIRECCTE Ile-de-France



# La DIRECCTE IDF et son action

---

- Présentation succincte

- l'organisation en échelon régional et unités départementales
- les grandes missions

- Action dans les territoires

La Direccte est le point d'entrée dans le dispositif régional de soutien

- Le volet international

l'instruction des dossiers d'Assurance-prospection gérés par la COFACE pour le compte de l'Etat

- Le Grand Paris

quelques actions

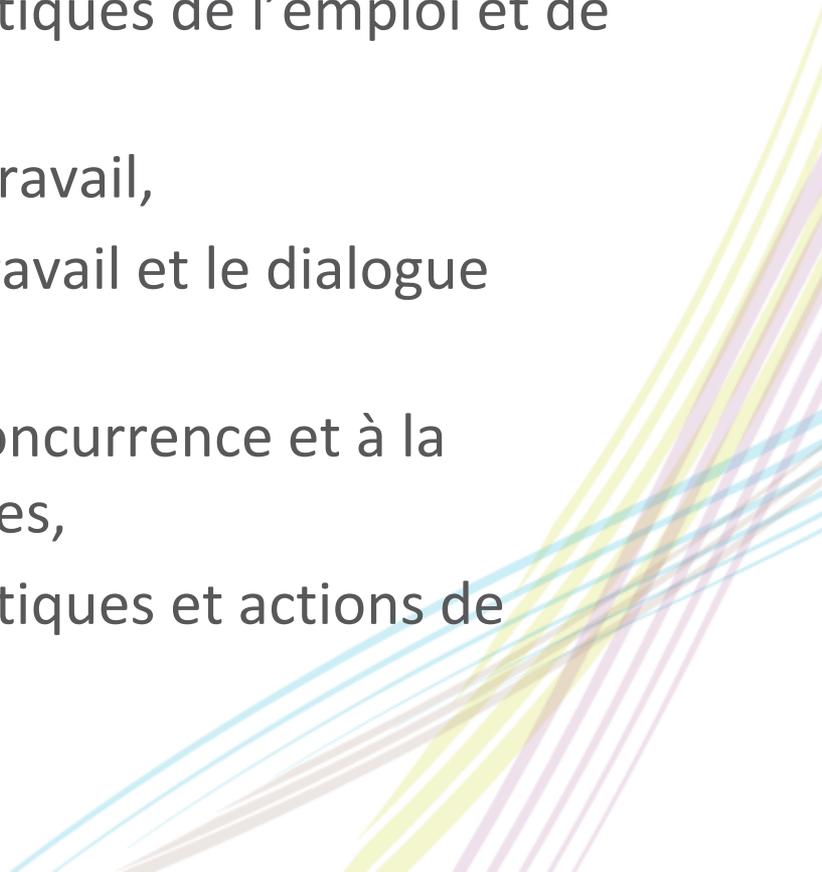
# L'organisation de la DIRECCTE IDF

---

- une structure unique : la **Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi**, service déconcentré placé sous l'autorité du préfet de région (et préfet de Paris, Jean-François CARENCO).
- une jeune administration, née en 2010, qui se compose :
- d'un échelon régional (UR) structuré en trois pôles : le **pôle C**, le **pôle T** et le **pôle 3E** ;
- et de huit unités territoriales (UT), avec une mission de proximité sur les champs travail, emploi, développement économique.

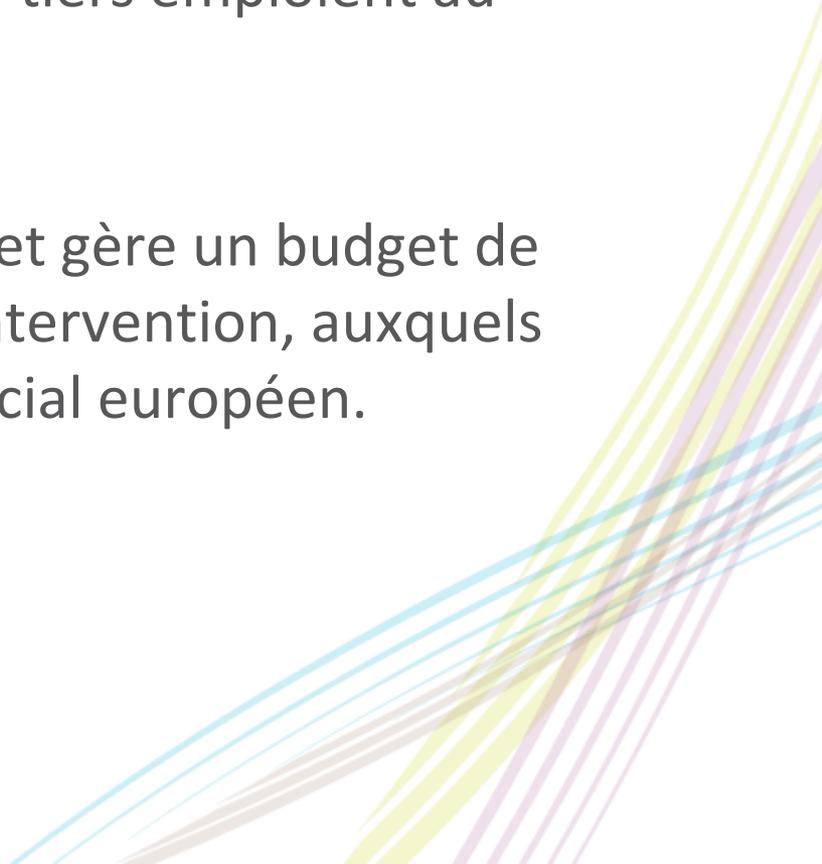
# Les missions de la DIRECCTE



- Accompagner les entreprises : compétitivité, développement et mutations économiques,
  - piloter au niveau régional les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage,
  - assurer l'application du code du travail,
  - promouvoir la qualité de vie au travail et le dialogue social,
  - veiller au respect des règles de concurrence et à la loyauté des relations commerciales,
  - piloter au niveau régional les politiques et actions de protection des consommateurs.
- 

# Quelques chiffres



- la Région IDF, ce sont près de 12 millions d'habitants, plus de 6 millions d'emplois, 30 % du PIB métropolitain, 900 000 entreprises, dont plus du tiers emploient au moins un salarié.
  - la Direccte emploie 1 700 agents et gère un budget de 110 M€, dont 80 % en crédits d'intervention, auxquels s'ajoutent les crédits du Fonds social européen.
- 

# Trois exemples concrets



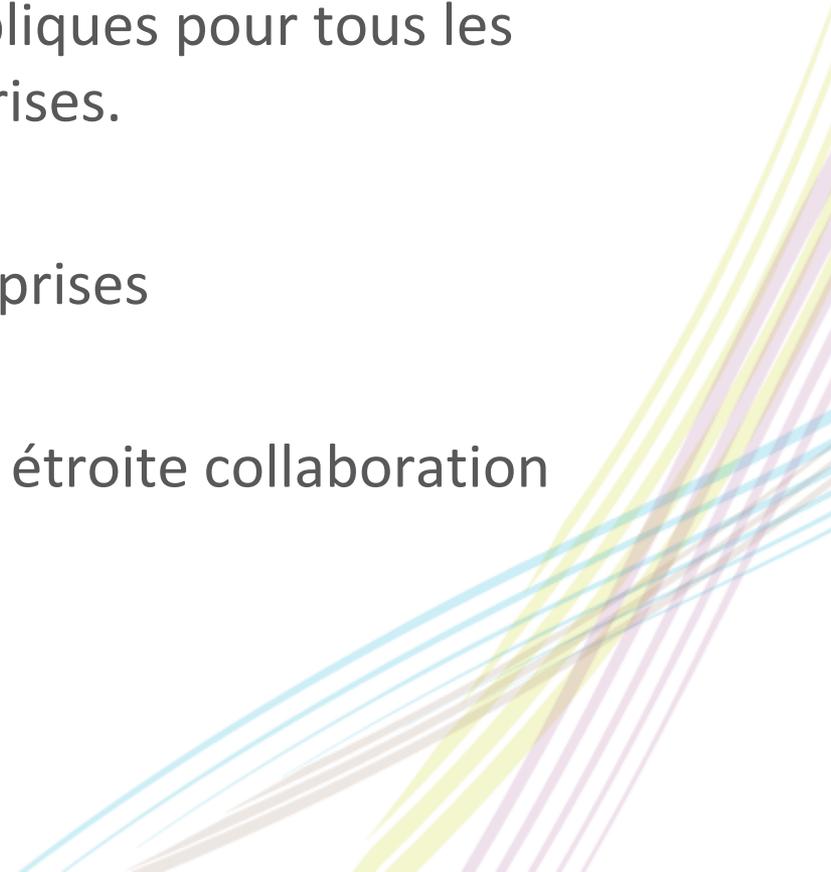
la Direccte intervient dans les territoires et soutient le développement des entreprises et en faveur de l'emploi :

- le travail quotidien des services de la Direccte en charge du développement économique ;
  - le soutien au développement international des entreprises ;
  - le Grand Paris, qui va faire de la métropole de Paris et sa région une locomotive économique pour la France, projet pour lequel la Direccte est mobilisé depuis le début.
- 

# Le point d'entrée dans le dispositif régional de soutien aux entreprises

---

La Direccte est à la fois :

- un ensemblier des politiques publiques pour tous les dispositifs de soutien aux entreprises.
  - un facilitateur de la vie des entreprises
  - bien entendu, le travail se fait en étroite collaboration avec les Unités départementales
- 

# Le volet international de soutien au financement des entreprises

---

Outre le volet « conseil et information des entreprises » sur les dispositifs existants, deux formes principales :

- **l’instruction des dossiers de conseillers du commerce extérieur de la France,**
- **les avis sur les demandes de garanties Assurance prospection ou Cautions**

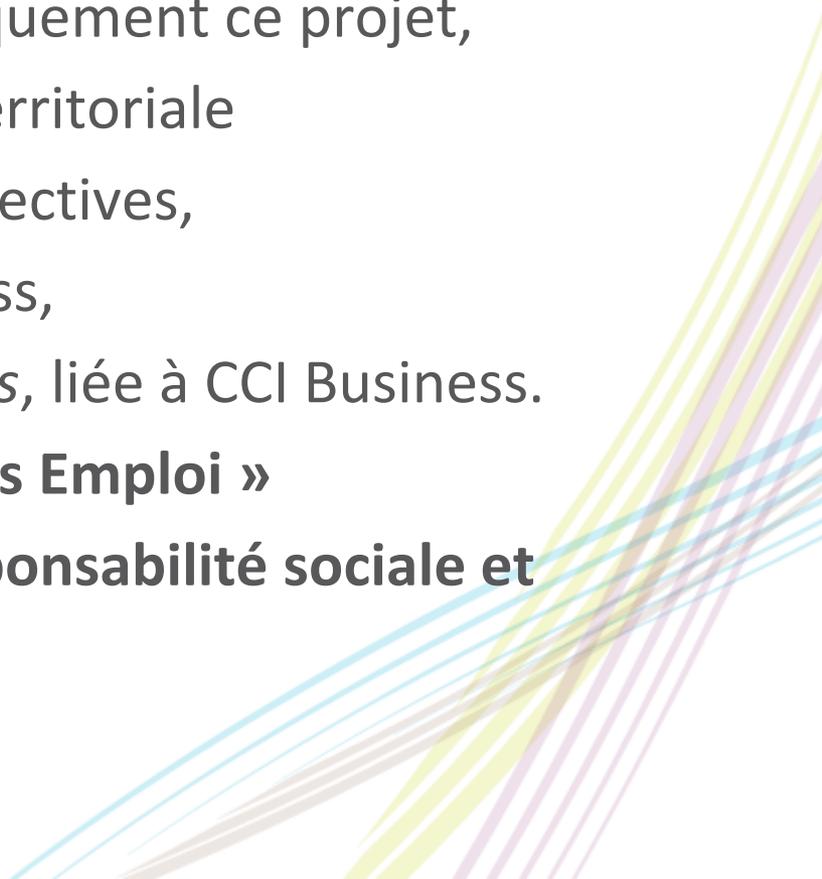
Au cours de l’année 2015, la Direccte IDF s’est prononcée sur 237 demandes de garantie, dont 217 assurance prospection et 20 dossiers de garantie risque exportateur. L’instruction de ces demandes a donné lieu à 156 visites approfondies en entreprise.

# Le Grand Paris



108 Md€ d'ici 2030 (transports, logement, aménagement).

La Direccte intervient en soutien, par exemple :

- un chargé de mission suit spécifiquement ce projet,
  - elle a participé à sa déclinaison territoriale
  - elle a cofinancé des études prospectives,
  - la plateforme en ligne CCI Business,
  - le suivi du projet *achats innovants*, liée à CCI Business.
  - la **convention cadre « Grand Paris Emploi »**
  - une **charte d'engagement « Responsabilité sociale et environnementale »**
- 

# En conclusion



Si les territoires ont leur particularité, et notamment en matière de développement économique et de financement, l'action de la Direccte et de l'Etat plus généralement assure un équilibre sur tous les territoires pour favoriser le développement au bénéfice de tous.

Je vous remercie pour votre attention

Patrice DAUTEL, Chargé de mission DIRECCTE Ile-de-France

[patrice.dautel@direccte.gouv.fr](mailto:patrice.dautel@direccte.gouv.fr)

